



## **COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE SAINT-MALO LE 13 MAI 2006**

Paris, le 19 juin 2006

### **1. Présentation du rapport moral :**

- intervention du président CV (H) Jacques Baudrillard,  
du vice-président communication CA (2S) Bertrand Lepeu,  
du vice-président recrutement CF (R) Thierry Quignard,  
du CF (R) Christian Le Borgne (rapport d'activité).
- adoption du rapport moral par l'assemblée générale : à l'unanimité moins 3 abstentions.

### **2. Présentation du rapport financier :**

- intervention du CF (H) François Tesson trésorier et du CC (R) Patrick Parent, trésorier adjoint.

Il est rappelé aux sections d'envoyer leurs rapports dans les délais impartis, même "sous réserve de l'approbation des membres."

Cette année encore, trois sections nous ont créé quelques difficultés du fait de leur retard.

Les précisions sur les comptes demandées par l'assemblée sont clarifiées en séance par le trésorier.

- compte de résultat et bilan 2005 :

\* approbation des comptes 2005 et quitus du trésorier : à l'unanimité moins 4 abstentions,

\* approbation des cotisations et abonnements 2007 : cotisation 31 + 2 (pour l'annuaire) soit 33 €, dont 11 pour les sections et abonnement à MARINE 23 €, soit un total de 33 + 23 = 56 € (sachant que l'envoi de l'annuaire coûte 4 € et comme il sera distribué tous les 2 ans, on demande 2 € par année) : approbation à l'unanimité moins 3 membres contre et 2 abstentions.

### **3. Intervention du contre-amiral Roger Levesque, délégué aux réserves et du vice-amiral d'escadre Laurent Merer, préfet maritime de l'Atlantique :**

Le CA R. Levesque fait le point sur les réserves et sur la loi de 1999 modifiée en avril 2006. Il est bien confirmé que la réserve militaire est une composante des forces armées, c'est une réserve d'emploi. Elle permet aussi d'entretenir l'esprit de défense et de contribuer au lien entre la nation et les forces armées :

- les délais de disponibilité sont diminués ; plus de réactivité ;
- les ESR peuvent aller de 5 à 120 jours et exceptionnellement, 210 jours ;
- plus de limite d'âge pour la réserve citoyenne.

Une présentation est faite sur la Marine actuelle et les programmes en cours :

- la marine en 2005/2006 n'a pas de souci de recrutement,
- la mise en place du BEAC (bien être à la carte) est très appréciée et contribue à une meilleure qualité de vie, donc d'influencer le moral et les activités des équipages.

Les programmes sont passés en revue :

- \* les deux BPC Mistral et Tonnerre sont une réussite,
- \* les FREMM de 4 600 t sont en cours d'étude, 8 sont prévues, la 1<sup>ère</sup> pour 2011,
- \* les BARRACUDA également de 4 600 t sont en cours d'étude mais rien n'est vraiment décidé,
- \* le missile de croisière Marine (MDCN), classe 1 000 km est aussi en cours d'étude,
- \* le PA2 avance correctement sur les études. Il y a une divergence d'emploi entre Britanniques et Français. Le but recherché est d'avoir un design commun aussi grand que possible. Il faudrait prendre une décision définitive avant la fin 2006 pour "assurer" le programme.

Viennent ensuite de magnifiques images sur l'action de l'état en mer, en particulier, une intervention sur les "go-fast" des trafiquants de drogue.

#### **4. Résultat des élections pour le conseil d'administration :**

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, le CF (H) Pascal Cognet, président du bureau de vote, proclame les résultats des élections :

Inscrits	3 819
Participants	773
Suffrages exprimés	773 dont 6 bulletins nuls

Candidats	Voix	Résultat
CC Patrick PARENT	734	élu
CF Thierry QUIGNARD	614	élu
EV1 Sébastien LE VERRE	584	élu
CF Philippe DANIEL	458	élu
CV Alain MARAIS	426	élu
CC Marc ULMER	337	élu
CF Gérald DELABIE	295	élu
EV2 Hedwige de MARTIMPREY	270	
CC Alain FABER	237	
CV Bruno RAGUET	205	
CC Pascal PEIFFERT	192	

Le président de l'ACORAM félicite les élus et suspend l'assemblée générale.

La séance est levée à 15 h 20 pour le conseil d'administration. A 16 h 10, formation du cortège qui traverse la ville pour aller à la cérémonie militaire au bastion de la Hollande. La mise en place au bastion étant prévue à 16 h 30 avec les autorités.

CF (R) Thierry QUIGNARD,  
Le secrétaire de séance  
(original signé)

CV (H) J.-F. BAUDRILLARD,  
Le président  
(original signé)